

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10	10

Séance du 10 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HÉBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, MORDELET Pierre

Absents représentés :

Absents excusés non représentés : BASCOUL André

Mme HÉBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

03/10/2025

Objet de la délibération

Délibération n°32/2025 : **ATELIER RELAIS – FIN DE CONVENTION**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Monsieur IWANOWSKI Artur concernant sa volonté de résiliation de la convention de concession dont il bénéficie au sein des ateliers relais. Conformément aux termes de la convention, Monsieur IWANOWSKI souhaite prendre congé au 31/12/2025.

Par ailleurs, il propose à la commune d'acquérir les divers objets et outils anciens qui se trouve dans ce local pour la somme de 12 500.00 euros.

Compte-tenu de la valeur patrimoniale des objets et outils que Monsieur IWANOWSKI propose de céder à la commune, Monsieur le Maire précise que cela viendra enrichir et diversifier les collections du musée des Tourneurs sur Bois.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, par 8 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention(s) :

ACCEPTE la proposition de Monsieur IWANOWSKI concernant la cession d'objets et outils anciens.

PRÉCISE que la dépense sera prélevée au Budget Communal.

DEMANDE que l'inventaire et le contrat cession soient établis et signés entre les parties.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit

Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

